



Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs 2024-2025

Le 4 juin 2025, 19 h 30

En présentiel à la salle La Chapelle ou en virtuel via Teams

Procès-verbal de la 8^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

Mme Catherine Vaillancourt

Mme Mylène Renaud

Mme Patricia Béland

Mme Jouini Faten

Mme Sophie Lépine Zaruba

Mme Clémence Morin

Mme Geneviève Charest

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko

Mme Valérie Savard

Mme Audrey Lamontagne

Mme Mélanie Lahaie

M. Jérôme Collard-Proulx

Mme Micheline Koné

M. Karl-Alexandre Jahjah

Mme Caroline Trottier

M. Sébastien Pomerleau

Mme Mélanie Bédard

Mme Noémie Lavallée

Mme Julie Fecteau

M. Martin Corbeil

M. Christian Lavoie

Mme Fanja Lucie Raharinoro

M. Steve Fortier

M. Denis Lefrançois

ÉCOLE

École d'éduc. Internationale Filteau

École Des Cœurs-Vaillants

École Des Hauts-Clochers

École du Campanile

École Fernand-Seguin

École L'Arbrisseau

École L'Étincelle/Trois-Saisons

École Le Ruisselet

École Les Bocages

École Les Primevères/Jouvence

École Les Sources

École Marguerite-d'Youville

École primaire Notre-Dame-de-Foy

École Sainte-Geneviève

École Saint-Louis-de-France

École Saint-Mathieu

École Saint-Michel

École Saint-Yves

École Madeleine-Bergeron

École Des Pionniers

Collège des Compagnons

École De Rochebelle

Polyvalente L'Ancienne-Lorette

Représentant EHDA

SUBSTITUT

Mme Anne-Laure Rollin

M. Simon Mélançon

Mme Geneviève Dupuis

Mme Gitane Boivin

Mme Marie-Josée Laprise

M, Alexandre Dal-Pan

Mme Reine Victoire Foubue

Mme Marie-Claude Tardif

Mme Alexandra Lavallée

Mme Delphine Talamona

Mme Marie-Claude Bouchard

Mme Geneviève Banon

M. Félix Dugas

M. Martin Fournier

M. Mehieddine Harzallaoui

M. Philippe Masse

M. Dominique Turmel

Mme Isabelle Langlois

Mme Pascale Bertrand

Mme Cynthia Clirix

Mme Julie Baribeau

M. Hedi Kaffel

Mme Julie Thompson-Bernier

Mme Marie-Pierre Lamarche

Directrice générale par intérim

Mme Isabelle Doré

Directrice des services
éducatifs

Agit à titre de rédacteur du procès-verbal : Mme Audrey Descroisselles

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 4 juin 2025

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 4 juin 2025
- 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 7 mai 2025

2. Interventions du public

3. Élections et nominations

- 3.1. Désignation d'un membre parent au comité EHDAA

4. Consultation et information du centre de service scolaire

- 4.1. Réflexion sur un projet pédagogique particulier pour la nouvelle école
- 4.2. Information de la direction générale

5. Affaires pour prise de décision

- 5.1. Règles de désignation des membres parents au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du CSS des Découvreurs – Décision
- 5.2. Calendrier 2025-2026
- 5.3. Gestion des allergies alimentaire à l'école – Avis

6. Présentation sans prise de décision

- 6.1. Bilan des activités 2024-2025
- 6.2. Suivi budgétaire 2024-2025

7. Information des représentants et des comités

- 7.1. Présidence
- 7.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
- 7.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDAA
- 7.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec
- 7.5. Autres représentants et comités

8. Interventions des membres

9. Fermeture de la séance

- 9.1. Prochaine réunion
- 9.2. Levée de la séance

Il est proposé par M. Denis Lefrançois, appuyée par M. Steve Fortier d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 7 mai 2025

Aucune modification apportée au procès-verbal.

Il est proposé par Mme Catherine Vaillancourt, appuyée par M. Karl-Alexandre Jahjah d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

3. Élections et nominations

3.1. Désignation d'un membre parent au comité EHDA

Un membre parent a démissionné. Suivant la procédure habituelle, ce sera donc Mme Geneviève Bélanger qui prendra la place vacante.

Il est proposé par M. Karl-Alexandre Jahjah, appuyé par Mme Catherine Vaillancourt d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4. Consultation et information du centre de service scolaire

4.1. Réflexion sur un projet pédagogique particulier pour la nouvelle école

La directrice générale, Mme Marie-Pierre Lamarche, présente les résultats de la réflexion demandée par le comité de parents sur la mise en place d'un projet pédagogique particulier pour la nouvelle école en vue, éventuellement, de prévoir en amont l'aménagement de l'école.

La direction générale souhaite que ce soit les parents et l'équipe-école de la nouvelle école qui décident, s'ils le souhaitent, de mettre en place un projet pédagogique particulier. Elle soulève que l'aménagement prévu ne devrait pas contraindre ceux-ci dans leur aspiration.

La rentrée à cette nouvelle école est toujours prévue pour septembre 2028.

4.2. Information de la direction générale

Mme Marie-Pierre Lamarche mentionne qu'ils sont toujours en attente du budget pour la préparation de la prochaine année scolaire. Il n'y a aucune autre nouvelle d'intérêt pour le comité de parents.

5. Affaires pour prise des décisions

5.1. Règles de désignation des membres parents au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du CSS des Découvreurs – Décision

M. Sébastien Pomerleau rappelle qu'au mois d'avril a été lancé en consultation auprès de tous les conseils d'établissement ainsi qu'au comité EHDAA le projet de refonte des règles de désignation des membres du comité EHDAA. Tous les retours de consultation reçus sont favorables. Il n'y a que l'école Les Sources qui a émis des commentaires.

Il est proposé par M. Karl-Alexandre Jahjah, appuyé par Mme Catherine Vaillancourt d'adopter les règles de désignation, tel que proposée.

Adopté à l'unanimité

5.2. Calendrier 2025-2026

M. Sébastien Pomerleau présente le projet de calendrier 2025-2026. Les rencontres se tiendraient toujours les 2^e mercredis du mois.

Il est proposé, qu'en juin, le comité soit déplacé au lundi, soit le 8 juin, au lieu du mercredi pour éviter d'être en même temps que les rencontres de conseils d'établissement.

Il est proposé par Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, appuyée par M. Denis Lefrançois d'adopter le calendrier 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

5.3. Gestion des allergies alimentaires à l'école – Avis

M. Sébastien Pomerleau mentionne que tous les commentaires reçus lors de l'atelier sur l'interdiction des noix et arachides sont disponibles dans le répertoire. Un projet de résolution a été préparé par la suite et est présenté par M. Sébastien Pomerleau.

Attendu que :

- en vertu de l'article 192.5 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le Comité de parents a pour fonction de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents;
- en vertu de l'article 257 de la LIP, le centre de services scolaire peut organiser des services pour favoriser l'accessibilité aux services éducatifs, tels la restauration et l'hébergement;
- le Programme de formation de l'école québécoise précise que chaque élève doit faire l'acquisition de compétences, d'attitudes et de comportements nécessaires à une gestion judicieuse de sa santé et de son bien-être;
- le Guide alimentaire canadien de Santé Canada recommande de prendre « l'habitude de savourer une variété d'aliments sains tous les jours »;
- les établissements scolaires peuvent déterminer les modalités de l'environnement alimentaire des élèves;
- il n'existe pas, actuellement, un protocole ou politique provinciale ou locale sur la gestion des allergies alimentaires en milieu scolaire;
- les écoles secondaires du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) n'ont pas de restrictions liées aux noix et aux arachides;

- des écoles primaires dans d'autres centres de services scolaires n'ont pas de restrictions liées aux noix et aux arachides;
- lors de la rencontre du 12 mars 2025, un parent du CSSDD a fait une intervention au Comité de parents sur l'interdiction des noix et arachides à l'école;
- le sujet a fait l'objet d'un intérêt marqué auprès des membres du comité de parents et a été intégré aux thématiques lors du point Ateliers d'échanges de la rencontre du 7 mai 2025;
- lors de cet atelier, les membres du comité de parents ont émis plusieurs réflexions qui mènent directement à la rédaction du présent avis ;

Il est proposé par Mme Mélanie Bédard, appuyée par Mme Patricia Béland de demander au CSSDD:

- de vérifier la faisabilité d'implanter l'ensemble des modalités nécessaires à la sécurité de l'environnement alimentaire dans les établissements;
- de faire un état des lieux dans chacune des écoles primaires concernant les installations sanitaires manquantes (c.-à-d. l'accès aux lavabos dans les classes) pour garantir un environnement sain et sécuritaire en lien la gestion des allergies alimentaires;
- d'évaluer les budgets nécessaires pour rendre accessible des installations sanitaires adéquates dans les établissements;
- de réfléchir à une offre de formation du personnel et des élèves, adaptée et centralisée, pour soutenir les écoles dans un éventuel retrait de l'interdiction des noix et des arachides à l'école;
- de clarifier les dispositions législatives ou règlementaires sur la responsabilité des acteurs scolaires en lien avec la gestion des allergies alimentaires en milieu scolaire;
- de s'engager à soutenir les établissements qui feraient le choix du retrait de l'interdiction des noix et des arachides à l'école.

La présente résolution est transmise à la direction générale du CSSDD.

Adopté à l'unanimité

6. Présentation sans prise de décision

6.1. Bilan des activités 2024-2025

M. Sébastien Pomerleau présente le bilan des activités du comité de parent pour l'année 2024-2025.

6.2. Suivi budgétaire 2024-2025

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko présente le suivi budgétaire pour l'année 2024-2025.

7. Information des représentants et des comités

7.1. Présidence

M. Sébastien Pomerleau laisse Mme Julie Baribeau parler de la présentation du documentaire « Screenagers » aux parents du CSS.

M. Sébastien Pomerleau mentionne que le projet de règlement sur la désignation des membres parents aux conseils d'administration a été déposé et est en vigueur depuis le 29 mai.

Pour terminer, M. Sébastien Pomerleau fait le suivi des autres ateliers ayant eu lieu à la dernière rencontre.

M. Sébastien Pomerleau remercie les membres et l'exécutif de leur présence et leur collaboration tout au long de l'année.

7.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Sébastien Pomerleau mentionne que le règlement relatif au traitement des plaintes reliés aux fonctions du centre de services scolaire a été adopté.

Il continue en mentionnant que la tarification des services de garde 2025-2026 a été adoptée.

Concernant la politique sur le remboursement des frais de fonctions du centre de services scolaire, M. Pomerleau indique qu'elle a été révisée avec, notamment, une hausse importante des frais remboursables pour les repas.

Pour le rapport financier estimatif 2024-2025, M. Pomerleau mentionne qu'il y a des surplus aux services de garde et aux transports scolaires et la formation professionnelle.

Pour terminer, il mentionne que le départ de M. Stéphane Lapierre a été souligner pour sa dernière année d'implication après 18 ans.

7.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

La rencontre aura lieu dans la semaine du 9 juin.

7.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

Mme Fanja Lucie Raharinoro présente les faits saillants du Conseil général, de l'Assemblée générale annuelle et de l'Activité nationale qui se sont tenus le 31 mai.

7.5. Autres représentants et comités

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8. Interventions des membres

Un membre demande aux personnes présentes de partager leur expérience relativement aux modifications qui pourraient être apportées aux journées pédagogiques et à la semaine de relâche pour les classes spécialisées. Il est confirmé que des mesures ont été votées dans différentes écoles. Il avait été suggéré de sonder les parents impliqués.

9. Fermeture de la séance

9.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 8 octobre 2025.

9.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h48.